



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

**GE**

1. Débitrice: **AAB ACES AIR BUSINESS Sàrl**, route de l'Aéroport 1, 1215 Genève
2. Date du prononcé de dissolution: 19.04.2012
3. Suspension de faillite: 05.07.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 27.07.2012
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** but conseils et courtage dans le domaine de l'aéroportuaire et de l'aéronautique, participation à des sociétés au but analogue, toutes opérations s'y rapportant  
Pour tout renseignement :  
Groupe n°5 022/388.89.05  
2012 000504 W / OFA5  
  
Office des faillites  
1227 Carouge GE

00791545

